



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN  
**COMMUNE DE GEUDERTHEIM**  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 17  
Procuration : 01

Séance du 1<sup>er</sup> mars 2019

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM  
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

**Membres présents** : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Jean-Luc JOACHIM, Yves OHLMANN, Marianne PETER, Béatrice TREIL, Michel URBAN, Arny EYERMANN, Philippe JUNGER, Pia JUNGER, Vanessa KLEIN, Patrick LUTZ, Pascale MEYER, Dominique MOCHEL, Rolf RIEDINGER, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH,

**Membres absents excusés** :

Mme Justine HEITZ a donné procuration de vote à M. Michel URBAN  
M. Frédéric JUNG

## ORDRE DU JOUR

2. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> février 2019
3. Communications diverses
4. Droits de préemption urbain
5. Réaménagement du Pôle Enfance : lancement de la procédure « *concours d'architecte* »
6. Office National des Forêts :
  - ▶ Programme des travaux d'exploitation et prévision des coupes 2019
  - ▶ Approbation de l'état d'assiette des coupes 2020
7. Demandes de subvention/investissements 2019 :
  - ▶ DSIL - dotation de soutien à l'investissement local
  - ▶ DETR - dotation d'équipement des territoires ruraux
  - ▶ Conseil Départemental du Bas-Rhin
  - ▶ Conseil Régional Grand Est
  - ▶ LAFA – ligue d'Alsace de football association
8. CCBZ : demande de fonds de concours
9. Demande d'autorisation environnementale présentée par la Sté AREFIM Grand Est-Installations classées pour la Protection de l'Environnement : avis à formuler

Divers

## **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Conformément à l'article L 2121.5 du C.G.C.T., M. le Maire propose Mme Martine SCHWACH, conseillère municipale, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal valide la proposition *à l'unanimité*.

## **1. Approbation du compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> février 2019**

M. le Maire soumet, à l'approbation des membres, le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2019.

Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté *à l'unanimité*.

## **3. Communications diverses**

### **a. Pierre GROSS**

11/02/19	Bureau CCBZ
12/02/19	Réunion Aire de remplissage Commission communication
19/02/19	Commission travaux - CCBZ
21/02/19	Commission finances – compte administratif 2018
22/02/19	Inauguration « Trophées des chasseurs »
25/02/19	Rendez-vous Préfet – Naturalisation française – Mme NICO Conseil CCBZ
27/02/19	SAMOP
28/02/19	Projet territoire

### **Agenda :**

09-10/03/19	Week-end Carnaval organisé par le foot
13/03/19	Visite de l'épicerie sociale
16/03/19	Concert Musique Paysanne
21/03/19	Commission finances budget
22/03/19	Conseil école élémentaire
26/03/19	Aménagement foncier
29/03/19	Conseil municipal lié aux finances
30/03/19	Plantation Arbres de naissances
26/04/19	} prochaines réunions du conseil
07/06/19	
05/07/19	

**PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS ENTRE LE**  
**01/02/2019 ET LE 01/03/2019**

N° d'enregistrement	Demandeur	Terrain	Nature de la construction/des travaux	Accordé le
		NÉANT		

**b. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL**

02/02/19      Permanence mairie  
09/02/19      Remise chèques - Bredele Mehrlad  
12/02/19      Commission communication  
21/02/19      Municipalité  
                    Commission finances – compte administratif

**c. Marianne PETER**

07/02/19      Municipalité  
21/02/19      Municipalité  
                    Commission finances – compte administratif  
25/02/19      Conseil CCBZ  
27/02/19      1<sup>er</sup> atelier prévention routière  
                    Réunion du bureau de la Solidarité à Hoerd

**d. Béatrice TREIL**

04/02/19      Commission Environnement  
                    Réunion pour la phase 3 de l'étude d'optimisation des déchèteries  
09/02/19      Permanence mairie  
                    Remise chèques - Bredele Mehrlad  
12/02/19      Commission communication  
25/02/19      Conseil CCBZ  
01/03/19      Conseil municipal

**e. Yves OHLMANN**

06/02/19      Rendez-vous relatif à la location de la salle polyvalente  
15/02/19      Rendez-vous à l'entreprise A2S à Marlenheim  
                    (Achat piste de danse – tonnelle)  
20/02/19      Réunion du bureau du comité des fêtes  
21/02/19      Municipalité  
22/02/19      Inauguration « Trophées des chasseurs »

**f. Jean-Luc JOACHIM**

Montage du dossier administratif pour la réfection du clocher de l'église catholique  
21/02/19      Municipalité  
22/02/19      Inauguration « Trophées des chasseurs »  
01/03/19      Rendez-vous avec différentes entreprises pour les travaux de l'église  
                    Rendez-vous en forêt pour planifier les travaux effectués par la commission

#### 4. Droits de préemption urbain

M. le Maire soumet au Conseil Municipal conformément à la délibération du 6 janvier 2005 les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

Ordre	Vendeurs/demandeurs	Situation du patrimoine	Références cadastrales	Superficie	Acquéreurs	Prix fixé
01	M. et Mme Paul DHAZE 13, Rue des Cerisiers 67170 GEUDERTHEIM	13, Rue des Cerisiers	02-93/51	12,09 ares	M. et Mme Thomas METZIER 2a Rue du Collège 67170 BRUMATH	267 000 €
02	M. François BARTCZAK- GUICHARD et Mme Laetitia STEBLER 8, Rue de Gottesheim 67170 GEUDERTHEIM	8, Rue de Gottesheim	45-322/128	11,99 ares	M. et Mme Laurent ARTH 32, Rue des Fossés 67720 WEYERSHEIM	230 000 €
03	GB Patrimoine 17, Rue du Traineau 67720 HOERDT	21, Rue Hornwerck	03-(2) /77	3,30 ares	M. et Mme Fernando FERNANDES 26, Rue du Cheval Noir 67720 HOERDT	175 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

*\* de ne pas faire valoir son droit de préemption* pour les déclarations d'intention d'aliéner ci-dessus.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

#### 5. Réaménagement du Pôle Enfance : lancement de la procédure concours «mission de maîtrise d'œuvre »

M. le Maire propose la construction d'une école et d'un périscolaire maternelle sur les parcelles cadastrées section 4 N°142 et 143 d'une superficie totale de 11,95 ares, situées au 81, Rue du Général de Gaulle à Geudertheim.

Ce projet a été discuté en commission scolaire et en commission réunie à plusieurs reprises.

L'opération se décline en :

descriptif de l'opération	surface utile à créer
construction d'une école maternelle	660 m2
construction d'un périscolaire maternelle	301 m2
travaux d'aménagement des espaces extérieurs (cour, préau, dépose minute, espaces de circulation,	1 085 m2

L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux s'élève à 2 080 000 € H.T., hors frais d'architecte et mobilier.

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de poursuivre la démarche par l'engagement du concours de mission de maîtrise d'oeuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

*\* d'adopter* l'opération ci-dessus avec une enveloppe prévisionnelle s'élevant à 2 080 000 € H.T., soit 2 496 000 € TTC, hors frais d'architecte et mobilier

\* *de préciser* que la procédure de mise en concurrence, conformément à la législation est le concours restreint européen de mission de maîtrise d'œuvre sur esquisse et maquette en vue de l'attribution d'un marché de service

\* *de préciser* que trois esquisses seront sollicitées

\* *de fixer* la rémunération du concours de maîtrise d'œuvre à 9 000 € H.T. par équipe

\* *de désigner* les membres du jury de concours conformément aux articles 88 et 89 du décret N°2016-360 comme suit :

► **Les membres à voix délibérative :**

Le président : Pierre GROSS, Maire

**Les représentants du Conseil Municipal**

<u>membres titulaires</u>	Michel URBAN	<u>membres suppléants</u>	Marianne PETER
	Jean-Luc JOACHIM		Justine HEITZ
	Dominique MOCHEL		Frédéric JUNG

L'adjointe au maire en charge de la jeunesse : Michèle HEUSSNER-WESTPHAL

**au titre des personnes ayant une compétence particulière au regard du projet**

Mme Martine AMRHEIN, administratrice en charge de notre territoire de la Caisse d'Allocations Familiales

**au titre des représentants de la maîtrise d'œuvre**

1 représentant de la profession proposée par l'Ordre des Architectes et son suppléant

1 représentant du CAUE du Bas-Rhin et son suppléant

1 urbaniste conseil

► **Les membres à voix consultative :**

Mme le Sous-Préfet de l'arrondissement de Haguenau-Wissembourg ou son représentant

Mme le Trésorier Principal du Centre des Finances Publiques de Brumath

Le représentant de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

La directrice de l'école maternelle de Geudertheim

La directrice de l'école élémentaire de Geudertheim

La responsable du périscolaire de Geudertheim

Le représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Bas-Rhin

Le technicien/voirie de la Communauté de Communes de la Basse Zorn

M. Damien HENRION, adjoint au maire de Weitbruch

\* *de fixer* la rémunération des membres du jury représentant la maîtrise d'œuvre à 350 € la ½ journée

\* *de charger M. le Maire* à solliciter les diverses subventions et dotations dont pourrait bénéficier le projet

\* *d'autoriser M. le Maire* à signer tous les documents afférents à ce dossier

\* *d'inscrire* la dépense au budget primitif 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 6. Office National des Forêts :

### ► Programme des travaux d'exploitation et prévision des coupes 2019

M. le Maire cède la parole à M. Jean-Luc JOACHIM, adjoint en charge de la forêt.

M. Jean-Luc JOACHIM présente le programme d'action pour 2019 d'un montant prévisionnel de 17 770 € H.T.. Ces travaux consisteront :

- \* à des travaux de maintenance des parcelles 7 et 9 (entretien du périmètre)
- \* à des travaux sylvicoles (dégagement de plantations) dans les parcelles 1, 3 14, 15 et 19.
- \* à l'entretien de chemins forestiers dans différentes parcelles.

### Etat des prévisions des coupes 2019

L'Office National des Forêts estime ces coupes à – 2 200 € HT, montant restant à charge communale.

Puis, M. le Maire reprend la parole et propose :

\* de ne pas valider les coupes 2019 proposées par l'Office National des Forêts, hormis les coupes liées à la sécurisation de la voie ferrée dans les parcelles 4, 5, 7.

\* de valider le programme d'action 2019 excepté les travaux d'entretien du périmètre des parcelles 7 et 9

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- \* *émet un avis favorable* pour le programme d'action 2019 lié aux travaux en tenant compte des différentes remarques proposées ci-dessus
- \* *émet un avis défavorable* au bilan prévisionnel des coupes 2019 en tenant compte des différentes remarques proposées ci-dessus
- \* *charge M. le Maire* d'informer l'Office National des Forêts dans les meilleurs délais des décisions ainsi actées.

*ADOPTE A L'UNANIMITE*

## 7a. Conseil Départemental du Bas-Rhin : demande du fonds de solidarité communale - réfection du clocher de l'église catholique

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal la réfection du clocher de l'église catholique. Les travaux visent à rénover la charpente, la couverture et la croix de l'église avec la mise en place d'un nouveau coq gaulois ainsi que le nettoyage de certaines pierres. Il est également prévu le remplacement du paratonnerre devenu vétuste.

Le coût global de l'opération s'élève à 90 000 € H.T. L'opération est susceptible d'être subventionnée au titre du Fonds de Solidarité Communale par le Conseil Départemental du Bas-Rhin.

M. le Maire propose de saisir le Conseil Départemental du Bas-Rhin au titre du Fonds de Solidarité Communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- \* *adopte* l'opération citée ci-dessus qui s'élève à 90 000 € H.T., soit 108 000 € TTC
- \* *sollicite* le fonds de solidarité communal auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin
- \* *dit que* l'achèvement des travaux est fixé au 30 septembre 2019
- \* *autorise M. le Maire* à signer tous les documents relatifs à ce projet.

*ADOPTE A L'UNANIMITE*

**7b. LAFa: demande d'aide financière  
Eclairage au terrain de football**

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal la réalisation d'un éclairage au terrain de football situé Strassburgerweg. La Commune souhaite doter le terrain de football d'un éclairage approprié aux normes actuelles.

Le coût global de l'opération s'élève à 35 000 € H.T.

M. le Maire informe que la Fédération Française de Football a été saisie au titre des Fonds d'Aide au Football Amateur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- \* *adopte* l'opération citée ci-dessus qui s'élève à 35 000 € H.T., soit 42 000 € TTC
- \* *sollicite* la Fédération Française de Football au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur
- \* *autorise M. le Maire* à signer tous les documents relatifs à ce projet.

***ADOpte A L'UNANIMITE***

**8a. CCBZ : demande fonds de concours  
réfection du clocher de l'église catholique**

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal la réfection du clocher de l'église catholique. Les travaux visent à rénover la charpente, la couverture et la croix de l'église avec la mise en place d'un nouveau coq gaulois ainsi que le nettoyage de certaines pierres. Il est également prévu le remplacement du paratonnerre devenu vétuste.

Le coût global de l'opération s'élève à 90 000 € H.T.

M. le Maire informe que la Communauté de Communes de la Basse Zorn (CCBZ) a également été saisie et le fonds de concours y afférent pourrait nous être attribué.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- \* *adopte* l'opération citée ci-dessus qui s'élève à 90 000 € H.T., soit 108 000 € TTC
- \* *sollicite* le fonds de concours de la Communauté de Communes de la Basse Zorn
- \* *dit que* l'achèvement des travaux est fixé au 30 septembre 2019
- \* *autorise M. le Maire* à signer tous les documents relatifs à ce projet.

***ADOpte A L'UNANIMITE***

**8b. CCBZ : demande fonds de concours  
Eclairage au terrain de football**

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal à la réalisation d'un éclairage au terrain de football situé *Strassburgerweg*. La Commune souhaite doter le terrain de football d'un éclairage approprié ainsi qu'aux normes actuelles.

Le coût global de l'opération s'élève à 35 000 € H.T.

M. le Maire informe que la Communauté de Communes de la Basse Zorn (CCBZ) a été saisie et le fonds de concours y afférent pourrait nous être attribué.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- \* *adopte* l'opération citée ci-dessus qui s'élève à 35 000 € H.T., soit 42 000 € TTC
- \* *sollicite* le fonds de concours de la Communauté de Communes de la Basse Zorn
- \* *dit que* l'achèvement des travaux est fixé au 30 septembre 2019
- \* *autorise M. le Maire* à signer tous les documents relatifs à ce projet.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**9. Demande d'autorisation environnementale présentée par la Sté AREFIM Grand Est- Installations classées pour la Protection de l'Environnement : avis à formuler**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une enquête publique est prescrite sur la demande d'autorisation présentée par la Société AREFIM Grand Est en vue d'obtenir auprès du Préfet du Bas-Rhin l'autorisation environnementale pour exploiter un entrepôt couvert, au sein de l'EcoParc Rhéna à Vendenheim (site de l'ancienne raffinerie réhabilité).

Il précise que la Société AREFIM Grand Est souhaite implanter une plateforme logistique dans la nouvelle zone d'activités.

L'enquête publique est ouverte du 27 février au 27 mars 2019 inclus. Conformément aux dispositions de l'article R.512-46-11 du code de l'environnement, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis dès l'ouverture de la phase d'enquête publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- \* *émet un avis favorable* à la demande d'autorisation présentée par la Société AREFIM Grand Est pour exploiter un entrepôt couvert, au sein de l'EcoParc Rhéna à Vendenheim.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Pour extrait conforme,  
Geudertheim, le 1<sup>er</sup> mars 2019  
Le Maire





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN  
**COMMUNE DE GEUDERTHEIM**  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 17  
Procuration : 01

Séance du 1<sup>er</sup> mars 2019

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM  
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

**Membres présents :** MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Jean-Luc JOACHIM, Yves OHLMANN, Marianne PETER, Béatrice TREIL, Michel URBAN, Arny EYERMANN, Philippe JUNGER, Pia JUNGER, Vanessa KLEIN, Patrick LUTZ, Pascale MEYER, Dominique MOCHEL, Rolf RIEDINGER, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH,

**Membres absents excusés :**

Mme Justine HEITZ a donné procuration de vote à M. Michel URBAN  
M. Frédéric JUNG

**Divers**

\* Semaine immersion Alsacien – Waldeck (du 11 au 15 février)

\* Dossier litige LUTZ-HENCHES-Commune : Tribunal le 24/01 – retour le 15/02

\* Travaux d'entretien voiries /trottoirs – CCBZ

\* Parc informatique

La première partie du projet de refonte de l'infrastructure informatique de la mairie réalisé en novembre 2018 concernait le renouvellement du parc informatique (serveur et postes de travail) ainsi qu'une mise à niveau des logiciels métier et la mise en conformité des accès sécurisés aux données.

La seconde phase réalisée fin février portait sur la mise en conformité du réseau téléphonique (connectique et réinstallation du PABX) ainsi que sur la sécurisation de l'alimentation électrique via deux onduleurs du PABX, du boîtier de raccordement internet, switch et réglette de brassage, du serveur de données, des NAS de sauvegardes et disques externes de stockages par « rackage » dans une baie serveur conçue à cet effet.

\* Faire part décès dans les DNA de Mme Aimée TISSIER, décédée le 17 février 2019

Pour extrait conforme,  
Geudertheim, le 1<sup>er</sup> mars 2019  
Le Maire

